



CC



Feuille de Match



Championnat Départemental Vétérans par Équipe des Clubs - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 3 pts / Triplette = 5 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division :

Groupe :

Date : ven. 12 mai 17

Lieu : PERROS-GUIREC

A	Equipe n° :	A
Club :	TREGUIER	

B	Equipe n° :	B
Club :	PERROS-GUIREC	

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
COATANDAN Gilbert	02236081	

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
SYMONEAUX Yvonne	02217088	

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
TILLY André	02236062		
MEUDAL François	02236060		
LE BELLEC François	02236026		
LE BONNIÉC Joseph	02236029		
NICOL Régis	02236025		
TROGOff Arsène	02236036		
POLLONI Alain	02217138		
COATANDAN Gilbert	02236081		

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence		n°
BELLOUZE Philippe	02217025		1
LE GAC Yves	02220002		2
PRAT Joël	02217149		3
LAURENT Patrice	02217084		4
BURZOU Michel	02220062		5
HARON Daniel	02220060		6
GRABEWSKI Michel	02217020		7
SYMONEAUX Yvonne	02217088		8

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ		
NOM + Prénom	n° licence	

ARBITRE		
NOM + Prénom	n° licence	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 - michel.relo@orange.fr / Roland PYRON - 06 76 88 15 44 - pyron.roland@gmail.com



ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

A	Club de : TREGUIER	A	B	Club de : PERROS-GUIREC	B
----------	---------------------------	----------	----------	--------------------------------	----------

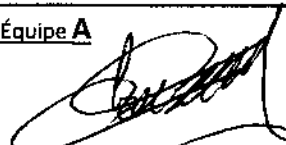
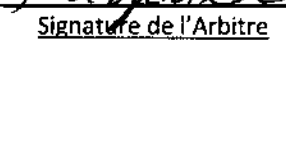
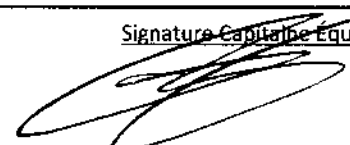
	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
TÊTES à TÊTES	1	POLLONI Alain	4	2-0	1	1	SYMONEAUX Étienne	13	0-2	TÊTES à TÊTES	
	2	NEUDAL François	3	2-0	2	2	LE FAC Yves	13	0-2		
	3	LE BONNIEC Joseph	5	2-0	3	3	HARTON Daniel	13	0-2		
	4	TROGOFF Arsène	4	2-0	4	4	LAVREANT Stéphane	13	0-2		
	5	LE BELLEC François	5	2-0	5	5	GUEZOU Michel	13	0-2		
	6	TILLY André	2	2-0	6	6	MALLOIR Philippe	13	0-2		
S/TOTAL PTS >					0	S/TOTAL PTS >					12

DOUBLETES	1	POLLONI Alain	3	3-0	1	1	GRALJEWSKI Pat	13	0-3	DOUBLETES	
	2	NICOL Régis			2	2	HARTON Daniel				
	3	COTANDAN Gilbert	8	3-0	2	3	LAVREANT Stéphane	13	0-3		
	4	NEUDAL François			3	4	LE FAC Yves				
	5	LE BONNIEC Joseph	6	3-0	3	5	PIRAT Jér	13	0-3		
	6	LE BELLEC François			4	6	GUEZOU Michel				
Joueur remplacé n°1 :					Joueur remplacé n°1 : LAVREANT Stéphane						
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 : SYMONEAUX Étienne						
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :						
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :						
S/TOTAL PTS >					0	S/TOTAL PTS >					9

TRIPLETES	1	TROGOFF Arsène				1	LAVREANT Stéphane			TRIPLETES	
	2	NEUDAL François	3	5-0		2	MALLOIR Philippe	13	0-5		
	3	LE BONNIEC Joseph				3	HARTON Daniel				
	4	NICOL Régis	2	5-0		4	PIRAT Jér				
	5	POLLONI Alain				5	GRALJEWSKI Pat	13	0-5		
	6	TILLY André				6	GUEZOU Michel				
Joueur remplacé n°1 :					Joueur remplacé n°1 :						
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :						
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :						
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :						
S/TOTAL PTS >					0	S/TOTAL PTS >					10

A	Total Générale Équipe A	PTS >	0	A	B	Total Générale Équipe B	PTS >	31	B
----------	-------------------------	-------	---	----------	----------	-------------------------	-------	----	----------

Gagnante : Équipe	n°	du club de	Perros
Perdante : Équipe	n°	du club de	Treguier

Signature Capitaine Équipe A  Signature de l'Arbitre  Signature Capitaine Équipe B 

Réserves :

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant (ou le délégué s'il a été désigné) doit transmettre les résultats dès le soir des rencontres au référent CDC.

Le club recevant doit transmettre (sms, mail ou poste) les feuilles de match dès le jour suivant les rencontres au référent CDC.

Réfèrent CDC 22 : Étienne SYMONEAUX – 65 chemin de Landerval – 22700 PERROS GUIREC – etienne.symoneaux+pet@gmail.com